Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reconstruction du Parlement : projet lauréat dévoilé

Rosebud de l'Atelier Cube (Lausanne) et des architectes catalans Bonell & Gil est le lauréat du concours d'architecture pour la reconstruction du Parlement sur le site de Perregaux à la Cité à Lausanne. Le jury a décerné le premier prix à un projet dont la toiture originale de type pyramidal asymétrique affirme la présence du Grand Conseil, autorité suprême du canton.

L'empreinte symbolique du Parlement, siège de l'autorité législative, et son impact visuel sur la Cité ont été au coeur des débats du jury désigné par le Conseil d'Etat et coprésidé par Yves Christen, ancien président du Conseil national et Lord Norman Foster, architecte de renommée mondiale. Le jury a privilégié un projet qui affirme la présence du Parlement plutôt qu'un projet effacé. Rosebud répond particulièrement bien aux exigences d'un parlement moderne et fonctionnel avec une salle du Grand Conseil lumineuse et ouverte sur la ville grâce à de grandes fenêtres et des circulations optimales. L'intégration du développement durable se distingue par une très faible consommation énergétique et une utilisation de matériaux écologiques.

Le jury recommande la poursuite des études du projet Rosebud en vue de sa réalisation et propose au Conseil d'Etat qu'une délégation du jury en suive le développement. Certains aspects doivent être ajustés comme la matérialisation de la toiture, l'intégration du socle médiéval, les dimensions de la place de travail parlementaire.

Outre le développement de Rosebud, le projet va se poursuivre avec l'élaboration d'un plan d'affectation cantonal et la demande de crédit d'ouvrage, qui devrait intervenir au printemps 2010. La construction s'étendra de l'été 2010 au printemps 2012. L'objectif est, sous réserve de l'obtention des crédits et autorisations nécessaires, que le Grand Conseil puisse s'installer dans ses nouveaux locaux pendant la présente législature, soit avant le 1er juillet 2012, après avoir occupé l'aula du Palais de Rumine pendant une dizaine d'années.

Pour mémoire, 52 bureaux d'architectes de Suisse et de l'étranger ont déposé un dossier de candidature. Le jury en a sélectionné 33 qui ont été invités à déposer un projet; 28 y ont répondu. Parmi ceux-ci, six bureaux ont été invités à développer leur projet au cours du 2e degré du concours en vue du choix final.

Une présentation publique aura lieu jeudi 18 juin, à 18h, sur inscription (www.parlement-vd.ch) au Forum d'architecture, av. Villamont 4, à Lausanne. Une exposition suivra du 17 juin au 12 juillet (me-ve 16h-19h / sa-di 14h-17h).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 juin 2009

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01 Jacques Perrin, président du Grand Conseil, membre du jury, 079 213 50 15 Yves Christen, co-président du jury, 021 921 06 34 ou 079 217 47 66

Parlement_photomontage_090616